

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avignon, le 29 juin 2021

## COVID 19 – POINT DE SITUATION SANITAIRE EN VAUCLUSE

**Avec un taux d'incidence de 11 pour 100 000 habitants, la situation sanitaire, en amélioration, demeure fragile dans le département.**

Actuellement, 6 patients sont réanimation et 26 en hospitalisation conventionnelle. La tension hospitalière est donc moins importante.

Néanmoins, la circulation en France du Variant Delta est très préoccupante. Ce dernier est très contagieux et l'augmentation des flux durant la période estivale est de nature à accélérer le risque de contamination. **En Vaucluse, plusieurs cas suspects viennent d'être détectés et sont en cours de séquençage, afin de confirmer ou d'infirmer la présence de ce variant delta sur le département. Cette situation doit nous inviter à la plus grande vigilance pendant la période estivale, notamment pour les festivals et grands rassemblement de l'été et cultiver des #FestivalsVigilants.**

**Une solution existe face à cette menace : la vaccination qui constitue le seul rempart durable pour se protéger.**

C'est pourquoi, pendant cette période estivale qui va voir plusieurs manifestations de grande ampleur susceptibles de générer des brassages importants de la population notamment du 5 au 31 juillet, les Festivals IN et OFF d'Avignon, des protocoles sanitaires ont été renforcés pendant toute la durée des Festivals :

- **déploiement d'actions de prévention auprès des festivaliers et des professionnels :** mobilisation dans l'intra-muros d'une quinzaine de médiateurs covid pour sensibiliser aux gestes barrières et distribuer des auto-tests ; formations aux protocoles sanitaires auprès de 350 régisseurs et référents covid des théâtres et responsables de compagnies ;
- **augmentation des dépistages et de la vaccination :** poursuite du dispositif sanitaire actuellement en place pendant la durée des Festivals (ouverture aux horaires habituels du centre de dépistage situé au parc des expositions sur le site Agroparc avec la mise en place de navettes spéciales pour s'y rendre et ouverture aux horaires habituels, y compris le dimanche, du grand centre de vaccination d'Avignon-Montfavet) ; renforcement du

dispositif avec ouverture de plusieurs centres éphémères de dépistage et de vaccination accessibles sans rendez-vous ;

- **application de règles spécifiques pour l'accueil du public et d'un protocole sanitaire strict dans les lieux de spectacle et à destination des professionnels** : opérations de dépistage hebdomadaires auprès des professionnels des compagnies, charte d'engagement pour les gérants de salles et de compagnies, déploiement du pass sanitaire pour les ERP de + 1000 personnes, définition des sens de circulation dans les rues de l'intra-muros ;
- **port du masque pendant le festival** :

-> obligatoire pour toute personne de 11 ans et plus dans l'ensemble des espaces publics de l'intramuros d'Avignon de 12h à 02h00 du matin du lundi 5 juillet jusqu'au 31 juillet inclus ;

-> en dehors de l'intramuros, le port du masque n'est pas obligatoire dans l'espace public, sauf lorsque la distanciation physique d'au moins deux mètres entre deux personnes, prévue à l'article 1<sup>er</sup> du décret 2021-699 du 1<sup>er</sup> juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de la crise sanitaire, ne peut être respectée ;

-> obligatoire au sein des théâtres, y compris dans les ERP de plein air (cours, cloîtres, esplanades).

- **jauge dans les théâtres et salles de spectacle à 100 % de la capacité totale des ERP, susceptible d'être restreinte par le préfet**, en cas de dégradation de la situation épidémique ;
- **Les parades artistiques sont interdites sur la voie publique de la ville d'Avignon** du 5 juillet 00h00 jusqu'au samedi 31 juillet inclus ;
- **Les mesures départementales de lutte contre l'épidémie de la COVID-19 sont prolongées jusqu'au 31 juillet** :

-> **Les buvettes et points de restauration debout sont fermés** dans les établissements recevant du public debout et/ou itinérant, ainsi que dans l'espace public couvert ou de plein air. Seule la consommation assise est autorisée.

Les **forces de sécurité intérieure** sont mobilisées pour s'assurer du **respect de ces mesures locales**.

Afin de limiter les risques de contamination, il est indispensable de rester vigilant et de ne pas relâcher nos efforts en respectant les gestes barrières, le port du masque, **mais surtout en allant se faire vacciner**. Le meilleur moyen de se protéger des formes graves du virus est de se faire vacciner. Près de 259 237 personnes se sont d'ores et déjà faites vacciner en Vaucluse à la date du 28 juin, soit 46,2 % de la population.

Toute personne faisant partie des tranches d'âges doit saisir cette opportunité pour se protéger et participer à l'effort collectif de réduction de l'impact de l'épidémie.



# Carte des centres de dépistage et de vaccination ouverts pendant les Festivals d'Avignon #FestivalsVigilants



## COVID 19 : Dépistage et Vaccination durant le festival du 5 au 31 juillet

